
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**FOURNITURE ET POSE DE SIGNALÉTIQUE
EXTÉRIEURE**

Section 1 : Identification de l'acheteur : Agglomération du Gard Rhodanien (30)
Numéro national d'identification N° : 20003469200018
Type de numéro : SIRET
Code postal / Ville : 30200 Bagnols sur Cèze
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation : <https://www.marches-securises.fr/>
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au règlement de la consultation
Capacité économique et financière : Se référer au règlement de la consultation
Capacités techniques et professionnelles : Se référer au règlement de la consultation
Technique d'achat : accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents
Date et heure limite de réception des plis : 4 août 2024 12h
Présentation des offres par catalogue électronique : non
Possibilité d'attribution sans négociation : oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : non
Critères d'attribution : valeur prix : 70% ; valeur technique : 30%
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Fourniture et pose de signalétique extérieure
Lot 1 bâtiments Lot 2 véhicules
sans montant minimum et avec un maximum de
Lot 1 : 20 000 € HT Lot 2 : 10 000 € HT
Classification CPV : 22459100-3 Autocollants et bandes publicitaires ; 34942000-2
Équipement de signalisation ; 35261000-1 Panneaux d'information
Type de marché : fournitures
Lieu principal d'exécution : territoire Gard Rhodanien
Durée du marché (en mois) : 1 an renouvelable 3 fois
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Section 5 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires :
Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies au RC. Les
garanties financières sont indiquées au CCAP. Le soumissionnaire est tenu de
maintenir son offre pendant 120 jours. La langue pouvant être utilisée dans l'offre :
français. La notation et les sous-critères sont définis dans le RC. Les informations
relatives aux recours sont indiquées au RC. Pas de forme juridique obligatoire pour
le groupement, mais le mandataire sera solidaire.
Date d'envoi à la publication : 05/07/2024

